



COMMUNIQUÉ

GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE TOURNE LA PAGE VERTE

(GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE, le 26 mai 2016) – Le Conseil municipal de Grenville-sur-la-Rouge a pris les devants à son assemblée spéciale du 26 mai en adoptant un nouveau programme municipal de collecte des boues septiques sur son territoire. Dorénavant, la vidange des fosses septiques, requis par le gouvernement aux deux ans pour les résidents permanents et aux quatre ans pour les résidents saisonniers, sera effectuée par un seul contracteur retenu par appel d’offres de la municipalité et facturée sur le compte de taxes des résidents.

Un des premiers motifs de la municipalité est de s’assurer que tous et chacun fait sa part pour protéger la qualité de l’environnement – il y a encore des récalcitrants. Michel Perreault, président du comité d’urbanisme, est l’initiateur du programme qui est à l’étude depuis plus d’un an. « Nous sommes tous fiers de notre environnement vert et en santé – c’est important de le protéger. »

Le conseiller Robert D’Auzac, qui a fait partie du comité du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC d’Argenteuil endosse le programme avec enthousiasme. « C’est une priorité régionale de bien gérer la totalité de nos matières résiduelles. Nous sommes peut-être parmi les pionniers dans la MRC, mais le PGMR prévoit que cela deviendra assez rapidement la norme pour tous. En plus, notre service comprend une valorisation/recyclage des boues qui sera récompensée par le programme d’incitation financière gouvernementale. »

Sur le plan administratif, Jean-François Bertrand, le directeur général, précise que le nouveau programme coutera aux contribuables 75,50 \$ par année pour une résidence permanente et 37,75 \$ par année pour une résidence saisonnière, soit une économie de 17% sur le coût moyen actuel. « C’est une économie importante qui inclut les frais de valorisation des boues et les frais de suivi technique.» Comme le programme débute avec l’année 2016, un crédit est prévu pour ceux qui auraient déjà procédé à une vidange entre le 1^{er} janvier et le 15 mai 2016.

Pour sa part, le maire Saywell dit comprendre certaines personnes qui pourraient voir le programme comme une intrusion dans leurs droits privés, mais il se dit confiant que l’économie d’argent et le bien-être environnemental sauront rallier tout le monde. « Nous invitons tous les résidents à assister à deux séances d’information sur le programme – soit le 31 mai en français et le 1^{er} juin en anglais, toutes deux à 19h00 à l’hôtel de ville »